



## AU PREMIER TRIMESTRE 2020, L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT DES GENDARMES PROGRESSE DE 1,47 %

Indice de traitement brut - grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G).

L'indice de traitement brut-grille indiciaire des gendarmes progresse de 1,47 % au premier trimestre 2020. Cette évolution provient de revalorisations indiciaires intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du protocole relatif aux « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la Fonction publique* » (PPCR).

### PROGRESSION DE 1,47 % DE L'ITB-GI-G AU PREMIER TRIMESTRE 2020

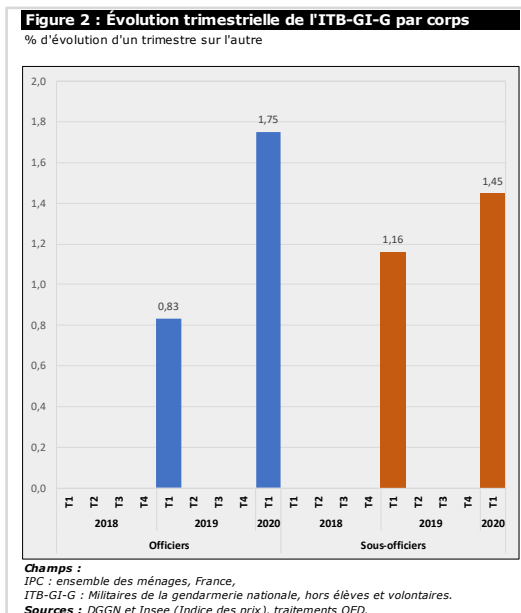
Par rapport au quatrième trimestre de 2019, l'ITB-GI-G varie de 1,47 % (Figures 1 et 2). Cette évolution résulte, des revalorisations indiciaires intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PPCR. Cette hausse est plus marquée pour les officiers (+1,75 %) que pour les sous-officiers (+1,45 %).

Chez les officiers, les revalorisations indiciaires concernent les commandants et chefs d'escadron de classe normale ainsi que les officiers subalternes (capitaines, lieutenants, sous-lieutenants). Chez les sous-officiers, elles impactent tous les grades : à savoir de gendarme à major pour le corps des sous-officiers de gendarmerie et de maréchal des logis à major pour le corps de soutien technique et administratif.

**Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G**  
% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Ensemble</b>	<b>1,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,47</b>
Officiers	0,83	0,00	0,00	0,00	1,75
Sous-officiers	1,16	0,00	0,00	0,00	1,45
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>-0,27</b>	<b>0,94</b>	<b>0,20</b>	<b>-0,02</b>	<b>-0,19</b>
<b>Indice des prix à la consommation (y compris tabac)</b>	<b>-0,20</b>	<b>1,02</b>	<b>0,19</b>	<b>0,07</b>	<b>-0,10</b>

**Champs :**  
IPC : ensemble des ménages, France,  
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.  
**Sources :** DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.



**Charles PEROUMAL**  
Chargé d'études statistiques  
à l'Observatoire Économique de la Défense



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

[daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

**Internet :**  
[www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)

**Intranet :**  
[www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)



Sur la même période, l'indice des prix à la consommation hors tabac diminue de 0,2 %, et celui des prix à la consommation y compris tabac de - 0,1 %. L'indice de prix énergétique diminue fortement sur le premier trimestre 2020 (- 1,48 %), après une hausse de +0,68 % au quatrième trimestre 2019 ; en particulier, les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme chutent (- 3,11 %). Après avoir diminué au quatrième trimestre 2019 (- 0,82 %), les prix des services augmentent au premier trimestre 2020 : +0,36 %. Les prix des assurances sont également en hausse : +2,06 %, après une baisse au quatrième trimestre 2019 de - 0,65 %. Les prix des services de garde d'enfant accentuent leur rythme de croissance : +3,19 % au T1-2020, après + 1,40 % au T4-2019. Après une diminution de - 0,35 % au quatrième trimestre 2019, les prix de l'alimentation retrouvent à +0,80 % un rythme d'augmentation proche de celui du T3-2019. Les prix de transport des passagers par train accusent une forte baisse (- 5,84 %) au T1-2020 (Figures 3 et 4).

## AUGMENTATION DE L'ITB-GI-G EN GLISSEMENT ANNUEL AU PREMIER TRIMESTRE 2020

Au premier trimestre 2020, l'indice de traitement brut grille indiciaire des militaires de la gendarmerie augmente de 1,47 % par rapport au premier trimestre 2019 (Figures 5, 6 et 7), en raison de la poursuite de la mise en application de l'accord relatif au « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* (PPCR) » en janvier 2020.

Cette augmentation atteint +1,75 % pour les officiers, +1,45 % pour les sous-officiers. Sur la même période, l'indice des prix hors tabac progresse de 0,94 %, et celui y compris tabac de 1,19 %.

**Figure 5 : Évolution en glissement annuel**  
% d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1

Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Ensemble</b>	<b>1,13</b>	<b>1,13</b>	<b>1,13</b>	<b>1,13</b>	<b>1,47</b>
Officiers	0,83	0,83	0,83	0,83	1,75
Sous-officiers	1,16	1,16	1,16	1,16	1,45
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>1,01</b>	<b>0,98</b>	<b>0,86</b>	<b>0,85</b>	<b>0,94</b>
<b>Indice des prix à la consommation (y compris tabac)</b>	<b>1,22</b>	<b>1,12</b>	<b>1,00</b>	<b>1,09</b>	<b>1,19</b>

**Champs :**

IPC : ensemble des ménages, France,  
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

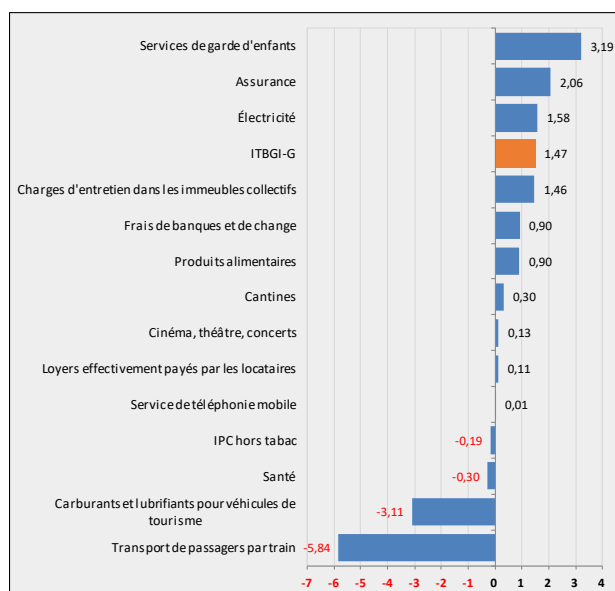
**Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation**  
% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>IPC (y compris tabac)</b>	<b>-0,20</b>	<b>1,02</b>	<b>0,19</b>	<b>0,07</b>	<b>-0,10</b>
<b>IPC (hors tabac)</b>	<b>-0,27</b>	<b>0,94</b>	<b>0,20</b>	<b>-0,02</b>	<b>-0,19</b>
Alimentation	0,87	0,48	0,97	-0,35	0,80
Produits manufacturés	-1,75	1,45	-1,68	1,57	-1,45
Énergie	-1,85	2,19	-0,87	0,68	-1,48
Services	0,41	0,63	1,09	-0,82	0,36
Produits alimentaires	0,88	0,43	1,18	-0,45	0,90
Loyers effectivement payés par les locataires	0,46	0,33	0,14	0,14	0,11
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,59	0,01	0,10	0,01	1,46
Électricité	0,09	1,98	4,70	0,39	1,58
Santé	-0,41	-0,37	-0,23	0,10	-0,30
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	-2,96	3,86	-2,67	1,18	-3,11
Transport de passagers par train	-0,05	-0,68	0,15	0,09	-5,84
Service de téléphonie mobile	-0,01	0,82	-0,12	1,06	0,01
Cinéma, théâtre, concerts	0,21	-0,53	3,17	1,74	0,13
Cantines	0,22	0,01	-0,03	-0,33	0,30
Services de garde d'enfants	0,73	0,01	0,90	1,40	3,19
Assurance	1,55	0,06	0,36	-0,65	2,06
Frais de banques et de change	0,03	-0,01	0,06	0,01	0,90

Champ : Ensemble des ménages, France.

Source : Insee (Indices des prix à la consommation).

**Figure 4 : Évolution des indices de prix à la consommation, T1-2020 / T4-2019**  
%

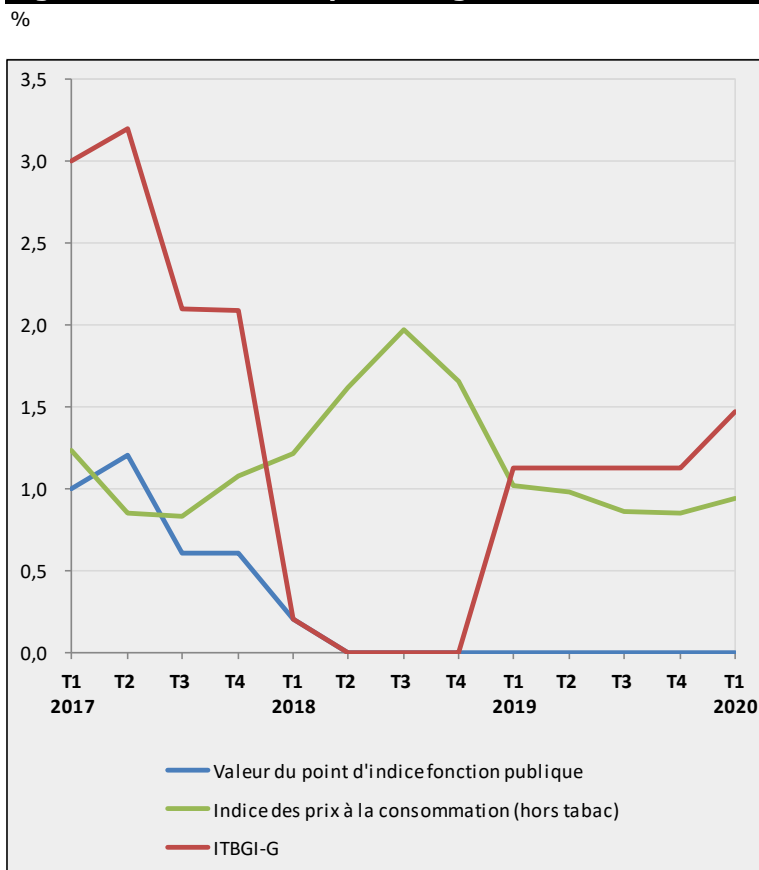


**Champs :**

IPC : ensemble des ménages, France,  
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

**Figure 6 : Évolution comparée en glissement annuel**



**Champs :**

IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

**Figure 7 : Évolution en moyenne annuelle**

%

	2017	2018	2019
<b>Ensemble</b>	<b>2,59</b>	<b>0,05</b>	<b>1,13</b>
Officiers	1,64	0,08	0,83
Sous-officiers	2,68	0,05	1,16
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,85</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>1,00</b>	<b>1,61</b>	<b>0,92</b>
<b>Indice des prix à la consommation (yc tabac)</b>	<b>1,03</b>	<b>1,85</b>	<b>1,11</b>

**Champ :** IPC : ensemble des ménages France, ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

## GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires de la gendarmerie considérées dans cet ITB-GI concernent 26 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements, etc.) sont intervenues durant le trimestre sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 8**).

Aucun changement n'est intervenu au premier trimestre 2020.

**Figure 8 : Grades impactés par des changements de grille pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020**

Grades	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
<b>Officiers</b>			
Général de division		1	1
Général de brigade		1	1
<b>Officiers de gendarmerie</b>			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Chef d'escadron classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Chef d'escadron classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + 1 EE	1 à 5 + 1 EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
<b>Officiers du corps technique</b>			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Commandant classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + EE	1 à 5 + EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
<b>Sous-officiers</b>			
<b>Sous-officiers de gendarmerie</b>			
Major		1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef		1 à 9	1 à 9
Adjudant		1 à 9	1 à 9
Maréchal des logis-chef		1 à 7	1 à 7
Gendarme		1 à 12	1 à 12
<b>Sous-officiers du corps technique</b>			
Major	04	1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Maréchal des logis-chef	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Maréchal des logis	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2

ES : Échelon spécial.

EE : Échelon exceptionnel.

Source : Grilles indiciaires (DGGN).

## BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP, Département des études et des statistiques, *Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI) du premier trimestre 2020*, Stats Rapides, juin 2020.
- PEROUMAL C., *Au quatrième trimestre 2019, l'indice de traitement brut des militaires de la gendarmerie reste stable*, EcoDef Conjoncture n°149, mars 2020.
  - OED, *Indice de Traitement Brut - Grille Indiciaire des Gendarmes (ITB-GI-G)*, Note méthodologique, janvier 2020.

A PARAÎTRE

Prochaine publication : septembre 2020

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest

60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15

Directeur de la publication : Christophe Mauriet

Rédacteur en chef : Christian Calzada

Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP

IISN 1293-4348